



Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024

Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles les élus ultra-marins sont très attachés ;

Considérant que la ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 ;

Considérant, qu'au-delà de la Ville de Paris, cette candidature aura un impact considérable pour l'ensemble du territoire métropolitain et de l'outre-mer, à travers les lieux d'épreuves sportives, les centres d'entraînement, l'accueil des équipes et de millions de visiteurs ;

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 aura également des retombées positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par les 213 communes et les 25 intercommunalités des départements et collectivités d'outre-mer très dynamiques en matière sportive ;

Les maires et présidents d'intercommunalité ultra-marins, réunis à l'occasion de la journée d'outre-mer du 99e congrès, ont décidé, à l'unanimité de participer à la mobilisation nationale autour de ce projet.

Aussi, ils apportent d'ores et déjà leur plein soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émettent le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Fait à Paris, le 30 mai 2016